

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'INFLATION ET LE CHÔMAGE—CONSULTATIONS AVEC LES EXPERTS EN VUE DE TROUVER DES SOLUTIONS

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre au sujet du chômage et de l'inflation.

Quand le gouvernement s'efforce de combattre l'inflation, le nombre de chômeurs augmente. Lorsqu'on crée des emplois, il y a recrudescence d'inflation. Le très honorable premier ministre est-il en mesure de nous dire si le gouvernement utilise actuellement les services d'experts, d'économistes, de sociologues, etc., afin de trouver une solution à ces deux maux, et si ces experts ont proposé un programme au gouvernement dans ce sens?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, il est certain que nous avons à notre service des experts pour étudier ce problème. Le ministère des Finances compte un grand nombre d'experts qui étudient ce problème. Nous avons également la Commission des prix et des revenus qui travaille depuis deux ans à la solution de ce problème. Il y a aussi la Banque du Canada, qui a à son service un certain nombre d'experts qui sont préoccupés par ce problème.

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

Ne serait-il pas d'avis qu'il faille ajouter à ces experts quelques Créditistes, afin de présenter une solution...

M. l'Orateur: La question supplémentaire de l'honorable député constitue plutôt une suggestion et il doit tenir pour acquis qu'elle sera considérée par le premier ministre.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LA GRÈVE DES POMPIERS DE L'AÉROPORT D'EDMONTON—L'INTERVENTION POSSIBLE DU MINISTRE DU TRAVAIL

[Traduction]

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre des Transports et du ministre du Travail, je pose ma question au secrétaire parlementaire du ministre du Travail. En raison de la grève des pompiers, à l'aéroport international d'Edmonton, qui risque de s'étendre, le ministre pourrait-il dire à la Chambre quelles mesures il a prises pour assurer la fin prochaine de cette grève qui fait l'objet de négociations depuis sept mois?

M. Ray Perrault (secrétaire parlementaire du ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, c'est une question importante que le député vient de poser mais je lui signalerai qu'elle relève du Conseil du Trésor. Puisqu'il s'agit de fonctionnaires, l'affaire n'est pas de la compétence du ministre du Travail. Toutefois, je me ferai un plaisir de mettre mon ministre au courant de la gravité de la situation que l'on vient de signaler à la Chambre.

L'hon. M. Lambert: Même s'il s'agit de fonctionnaires, je me demande si le ministre ne pourrait pas quand même mettre à contribution les talents que nous lui connaissons et essayer de voir à ce que le différend soit réglé sur-le-champ?

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA QUESTION DE L'IMMIGRATION EN ISRAËL DE JUIFS RUSSES

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Je voudrais poser une question au premier ministre, monsieur l'Orateur. Étant donné qu'il a informé la Chambre vendredi de l'assurance formulée par M. Kossyguine que les allégations de refus des autorités soviétiques de permettre à des Juifs soviétiques d'émigrer vers Israël étaient sans fondement et que le gouvernement canadien a confirmé cette déclaration, le premier ministre pourrait-il nous dire maintenant si le gouvernement d'Israël était l'une des sources vérifiées et si ledit gouvernement est aussi satisfait que lui de cette assurance?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Oui, monsieur l'Orateur. Nous avons obtenu des chiffres de sources différentes, mais le gouvernement d'Israël a confirmé qu'il y a eu une augmentation considérable de l'immigration en provenance de l'Union soviétique.

LE MOUVEMENT UKRAINIEN D'INDÉPENDANCE ET LE FLQ—DEMANDE DE COMPARUTION DU PREMIER MINISTRE DEVANT LE COMITÉ SPÉCIAL

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je voudrais demander au premier ministre, puisque le voici de retour sain et sauf, s'il croit encore que la lutte des Ukrainiens pour leur libération en URSS ressemble à celle du FLQ à l'automne dernier?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, me permettez-vous de reformuler ma question. Elle est très importante.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La question, naturellement, est irrecevable. Le député de Calgary-Nord voudra peut-être la reformuler. Je dois donner dans un instant la parole au député de Gander-Twillingate qui veut poser une question supplémentaire reliée à la question précédente. Nous y reviendrons.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, étant donné la déclaration qu'a faite le premier ministre à la radio pendant la fin de semaine, serait-il disposé à comparaître devant le comité spécial qu'on doit créer, pour s'expliquer sur sa position concernant la libération des Ukrainiens et sa position en ce qui concerne le FLQ, et les mesures législatives visant la répression qui pourraient être adoptées dans l'avenir?

Une voix: Vous appelez cela reformuler une question?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je répondrai volontiers aux questions qu'on me posera ici à ce sujet.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre.